

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 11 février 2022 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, spécialité micro-électronique et informatique

NOR : ECOG2204122A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 19 février 2016 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 14 octobre 2021 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, spécialité micro-électronique et informatique est attribué aux élèves sortis de l'école en 2021, désignés ci-après :

- M. Abi Rizk (*Joseph*).
- M. Antonydas (*Glenmarvin*).
- M. Aubin (*Denis*).
- M. Bach (*Tuan Anh*).
- M. Bamouh (*El Bachir*).
- Mme Ben Ahmed (*Hoyam*).
- M. Ben Iche (*Sofian*).
- Mme Bes (*Emilie*).
- M. Betesh (*Steven*).
- M. Bicheler (*Hugo*).
- M. Bonfond (*Léandre*).
- M. Bouagoun (*Abdellah*).
- M. Bourel (*Vincent*).
- Mme Brahmi (*Wissal*).
- Mme Bueb (*Danaé*).
- M. Cagnelle (*Joseph*).
- M. Casanova (*Julien*).
- M. Chalut (*Valentin*).
- M. Chauvon (*Guillaume*).

M. Chevalier (*Quentin*).
 M. Chianese (*Maxime*).
 M. Choignard (*Bastien*).
 M. Courtot (*Corentin*).
 M. Dall'agnol (*Eric*).
 M. Debouzy (*Louis*).
 M. Debuchy (*Vivien*).
 Mme Deceneux (*Natacha*).
 Mme Didouh (*Houda*).
 Mme Ducos (*Cécile*).
 M. Dupont (*Cyrille*).
 M. El Abridj (*Amine*).
 M. Ferrand (*Robin*).
 M. Fraval (*Adrien*).
 M. Froger (*Youen*).
 Mme Gautier (*Chloé*).
 M. Gautier (*Lucas*).
 M. Geaymond (*Guillaume*).
 M. Gonçalves (*Otello*).
 M. Gousselot (*Théophile*).
 M. Gu (*Ruinan*).
 M. Guyard (*Martin*).
 Mme Hammami (*Eya*).
 M. Hashemi Nadjafabadi (*Hossein*).
 M. Innouri (*Ayoub*).
 Mme Kolandjian (*Anna Christiane*).
 M. Kouakou (*Attouman Levi Emmanuel*).
 M. Lefevre (*Baptiste*).
 M. Levain (*Jérémie*).
 M. Ligné (*Matéo*).
 M. Louahem-M'sabah (*Méhdj*).
 M. Lyoufsi (*Fahd*).
 Mme Maby (*Mariane*).
 M. Maesen (*Corentin*).
 M. Maingam (*Jimmy*).
 M. Makhoulf (*Yassine*).
 M. Marini (*Théo*).
 M. Massardier (*Baptiste*).
 M. Matta (*Peter*).
 M. Mekerke (*Pierrick*).
 M. Miot (*Romain*).
 Mme Nazih (*Fatima-Zohra*).
 M. Nguyen (*Marc*).
 Mme Novotna (*Klara*).
 M. Noyez (*Louis*).
 Mme Ostermann (*Alexia*).
 M. Ouari (*Axel*).
 M. Pan (*Deng*).
 Mme Perdon (*Adèle*).
 M. Poignant (*Mathieu*).

M. Pollart (*Valentin*).
Mme Pouillery (*Clarisse*).
M. Rémondini (*Alexandre*).
M. Rolando (*Nathan*).
M. Rubio (*Jean-Baptiste*).
M. Sadoul (*Julien*).
M. Sebelon (*Franck*).
M. Serre (*Paul*).
M. Silva Lima (*Rodrigo*).
Mme Tahet (*Kimya*).
M. Tesor (*Florian*).
M. Thai (*Jean Philippe*).
M. Thion (*Théophile*).
M. Trabuc (*Lucas*).
Mme Vallet (*Romane*).
M. Vendrely (*Antoine*).
M. Vernet (*Clément*).
Mme Vindolet (*Camille*).
M. Wegiel (*Paul*).
Mme Wilms (*Marion*).
Mme Yin (*Yujia*).
M. You (*Victor*).
M. Zen (*Antoine*).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, spécialité micro-électronique et informatique confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 11 février 2022

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY